L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 5 SEPTEMBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI 5 SEPTEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par H. E. Murphy & Son, aux No. 57 rue Poydras—54 barils graisse.

DETTE FÉDÉRALE.

Avant la guerre de sécession, la presse américaine s'occupait rarement de la dette fédérale; elle était si minime comparativement aux ressources du pays, et l'on était si parfaitement convaincu qu'elle serait payée tout entière par le simple jeu du tarif de revenu, ce qui était déjà arrivé plusieurs fois, que personne ne s'en mettait en peine. Aussi était-on alors en pleine prospérité nationale. On n'entendait parler ni de chômage, ni de grève, ni d'insurrection, ni d'incendies de gares de chemin de fer, ni de théories socialistes ou communistes, ni d'agitateurs menaçant de bouleverser la société de fond en comble. Les ambitions ne manquaient pas cependant; la liberté de parler et d'écrire ne manquait pas non plus et les Etats, livrés plus encore à eux-mêmes qu'ils ne le sont aujourd'hui, étaient encore moins armés contre les agitations de toute espèce qui pouvaient troubler le pays sur un point ou sur un autre. Tel est l'effet de la prospérité publique en tout temps et chez toute nation. Cette prospérité résout tous les problèmes sociaux, et les hommes les plus audacieux n'osent pas même en énoncer un seul.

La guerre de sécession a changé tout cela. La prospérité publique a disparu; l'émigration européenne, qui nous fournissait chaque année des trésors nouveaux en bras et en argent, a cessé en partie; les travaux de hauts prix ne sont plus offerts nulle part aux journaliers; une baisse, affectant toutes les valeurs, a diminué toutes les fortunes; nous pourrions même dire qu'elle en a anéanti un grand nombre, et au passé si brillant jusqu'au commencement de la guerre a succédé une dette publique de $2,329,107,901 61, avec un intérêt de plus de 100 millions et dont voici le tableau au mois d'août dernier :

Dette portant intérêt en espèces :	
Bons à 6 pour cent	$ 723,553,850.00
Bons à 5 pour cent	703,266,650.00
Bons à 4½ pour cent	250,000,000.00
Bons à 4 pour cent	141,850,000.00
Principal	$1,818,670,500.00
Intérêt	27,484,518.83
Dette portant intérêt en monnaie légale :	
Pensions payables à 3 p.c.	
Principal	$ 14,000,000.00
Intérêt	70,000.00
Dette sur laquelle l'intérêt a cessé pour raison d'échéance :	
Principal	$ 11,973,450.26
Intérêt	377,461.59
Dette ne portant aucun intérêt :	
Vieux billets sur demande et monnaie légale	$ 346,743,256.00
Certificats de dépôt	49,480,000.00
Circulation fractionnelle	16,351,728.10
Certificats d'espèces et d'argent	44,017,450.00
Principal	$ 456,572,434.10
Intérêt non réclamé	8,077.00
Dette totale—	
Principal	$2,301,216,984.00
Intérêt	27,890,917.25
Total	$2,329,107,901.61
Comptant au Trésor :	
Espèces	$ 238,420,706.57
Crédits [illegible]	1,322,171.97
[illegible] pour rachat de la circulation fractionnelle	
Espèces	10,000,000.00
[illegible]	[illegible],000.00
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Diminution de la dette depuis le 30 juin 1878	$6,475,504.75
Les payements faits par warrants pendant le mois d'août 1878, ont été comme suit :	6,681,811.75
Pour comptes civils et divers	$4,670,405.39
Guerre	3,245,580.71
Marine	1,546,544.78
Intérieur, Indiens et pension	2,916,618.61
Total	$12,379,557.49

Ce qui précède ne comprend pas les paiements faits pour l'intérêt ou pour le principal de la dette publique des Etats-Unis.

Ce résumé n'est ni flatteur ni encourageant. Il est déplorable de voir qu'un seul intérêt de dette dépasse de beaucoup les frais de l'administration générale, y compris l'entretien des forces armées de mer et de terre. On peut dire hardiment que lorsque la dette publique d'un Etat excède les frais de son gouvernement, elle est au-dessus des forces contributives du peuple, par la raison bien simple et bien évidente qu'elle n'est plus en rapport avec ses besoins, ce qui veut dire qu'elle est de trop.

Encore, les Etats-Unis ne payent-ils qu'un faible intérêt comparativement à ce qui se payait autrefois dans des circonstances analogues. S'ils trouvent à placer des bons à 4 1½ et à 4, cela prouve l'abondance des capitaux, mais cela ne prouve pas la prospérité de l'industrie. Toutefois, on préfère ces placements, qui paraissent bien garantis, aux chances aléatoires des entreprises particulières, et le gouvernement en offrant ces garanties aux capitalistes, prive l'industrie de ce qui lui reviendrait nécessairement en l'absence de cet avantage dont les capitalistes seuls profitent.

Nous concevons très bien alors qu'il y ait dans le pays une souffrance générale puisqu'il y a forcément un détournement improductif de capitaux. De là les plaintes de la classe ouvrière; de là l'agitation de toute espèce de questions économiques dont on n'entendait pas parler lorsque les Etats-Unis ne devaient rien. Les questions soulevées aujourd'hui ont donc leur raison propre et la dette en est une cause trop réelle.

Mais cette dette fédérale, qui absorbe tant de capitaux, n'est pas la seule que les populations aient à nourrir et à supporter. Il y a encore les dettes particulières des Etats et des villes qui présentent un chiffre formidable. Ces dettes font une addition de plus de 40 0[illegible] à la dette fédérale et les intérêts qu'il faut leur servir sont considérablement plus élevés.

Il y a donc dans la situation actuelle aux Etats-Unis un mal profond lequel s'étend à toute chose et à tout individu; le gros capitaliste lui-même en est affecté, car il se voit menacé non seulement par des réductions successives d'intérêt qui résulteront d'emprunts nouveaux pour retirer les anciens bons, mais encore par des contestations incessantes sur la valeur de ses titres, valeur peu en rapport, dira-t-on, avec les ressources et les revenus du pays tout entier.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

—Si vous avez envie de vous marier, nous ne vous conseillons pas de prendre pour femme Mlle Sarah, exhibée en ce moment sur le champ de foire d'une fête des environs de Paris.

Voici, en effet, la réclame qui accompagne cette exhibition. Nous respectons l'orthographe :

"Salon de Sarah, la femme torpille."

"Cette demoiselle est âgée de vingt-trois ans.—Sarah, au passage du golphe de l'Amérique, tomba dans la mère et fut mordu par un poisson-torpille. Depuis, il lui est resté une commotion à laquel personne ne peut résister en lui touchant la main."

Donc, impossible, avec Mlle Sarah de suivre le conseil du poète, c'est à dire

De marcher dans la vie en se donnant la main.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 septembre.—Temps couvert avec de fréquentes averses, vents variables principalement du sud, température à peu près stationnaire.

Température du 4 septembre 1878. Thermomètre de [illegible], Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	77	25
Midi	75	24
3 P. M.	77	25
6 P. M.	80	27

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 4 septembre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi	72
Nouveaux cas	212
Total des cas jusqu'à cette date	4,119
Total des décès jusqu'à cette date	1,246

SAMUEL CHOPPIN, D. M., Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de mardi, midi, à mercredi, midi :

Charles Lohey, 5 ans, 5 rue Troisième.
Louis J. C. Poschel, Allemagne, 30 ans, 90 Baronne.
James Connors, Irlande, 42 ans, coin Tchoupitoulas et St-Joseph.
Chas. Geheeb, 26 ans, coin Laurel et Première.
Salvadore, Bentucci, 3 ans, 238 Carondelet.
Joseph Brennan, 2 ans, 265 Annonciation.
Hugo Pfannkucker, Allemagne, 28 ans, 139 Remparts, côté sud.
Charles Frederick, Allemagne, 30 ans, 75 Toulouse.
Paul Lewis, c., 45 ans, 232 Bassin, côté sud.
Oscar Reinhardt, Allemagne, Delord, près Tchoupitoulas.
Gabriel Dupont, France, 65 ans, coin Washington Avenue et Claiborne.
Santina Casella, Italie, 13 ans, 317 Vieille-Levée.
Théodore Brummer, 20 mois, 337 Magasin.
F. Bokenfohr, Allemagne, 27 ans, coin Upperline et Tchoupitoulas.
John Krup, Allemagne, 189 Chippewa.
Geo. H. Turner, 21 ans, 195 Thalia.
James Adams, 3 ans, 494 Poydras.
Margaret A. Wallace, 4 ans, 396 Terpsichore.
Wm McIntyre, 1 an, coin Joséphine et Freret.
Patrick Lacy, Irlande, 34 ans, 119 Magnolia.
Enas T. Layne, Irlande, 34 ans, 142½ Clara.
Charles Jordan, 4 ans, Miro, près Banks.
Joseph Spana, Italie, 30 ans, 285 Poydras.
Charles J. Rowes, Angleterre, 24 ans, 124 St. Louis.
Harvey Arms, Missouri, 20 ans, 271 Thalie.
Antonie Lempastoon, France, Asile français.
Auguste F. Schluter, Nlle-Orléans, 2 ans et 2 mois, coin Première et St. Denis.
Guiseppe Largo, Italie, 31 ans, Carrollton.
Julie Fitzpatrick, Irlande, 21 ans, Première, entre Clara et Willow.
Fannie Stuart, Miss, 26 ans, Alger.
Robert Gibson McDonald, Nlle-Orléans, 2 ans et 10 mois, Liberté et Septième.
John Mehl, Allemagne, 26 ans, 338 Carondelet.
Eugène H. Gerchaux, Nlle-Orléans, 5 ans et 2 mois, 450 Moreau.
Fernand Estebenet, Nlle-Orléans, 3 ans et 11 mois, 200 Chartres.
Percy Wm J. Itresvy, Nlle-Orléans, 5 ans et 8 mois, 382 Baronne.
Mary L. Becker, Nlle-Orléans, 7 ans et 5 mois, 37 Rousseau.
Marie d'Antoine, Sicile, 40 ans, 60 St. Philippe.
Mme Lacals, Texas, 27 ans, 103 Rampart, côté nord.
Mary Barrow, Nlle-Orléans, 18 ans et 6 mois, 104 Prytania.
Mme Mattie P. Wright, Louisiane, 19 ans, 238 rue Baronne.
Magdalena Deiler, Allemagne, 70 ans, 17 rue Toulouse.
François Pequi, France, 28 ans, 526 rue Camp.
Chas. F. Puches, Hongrie, 35 ans, 74 rue des Remparts.
Catherine Elourcade, France, 27 ans, 241 rue Dryades.
James Sherlock, Nlle-Orléans, 5 ans et 11 mois, 42 rue Céleste.
Mme McDonnell, Irlande, 29 ans, 239 rue Chartres.
Antonio Rosone, Italie, 55 ans, 237 rue Chartres.
Lucien Brugiere, Nlle-Orléans, 18 ans, 85 rue Félicité.
Eugène B. G. Dietrich, Nlle-Orléans, 4½ ans.
Willie A. L. Dietrich, Nlle-Orléans, 1 an, coin Tchoupitoulas et Thalie.
Julia Donahue, Nlle-Orléans, 2 ans, 985 rue des Remparts.
Félicia Saltamichia, Italie, 16 ans, Camp Parapet.
Jeanne Daray, Nlle-Orléans, 3 ans, 132 rue Bassin côté Sud.
M. C. Julius, France, 66 ans, Asile des Orphelines, rue Camp.
Wm. B. Stith, 25 ans, District de Colombie, 242 rue Camp.
Louiscott Adams, 3 ans, 84 rue Brainard.
Chas. Albert Bonning, Nlle-Orléans, 3 ans et 7 mois, coin Poydras et Baronne.
Joseph Guidry, c., Nlle-Orléans, 16 ans, 455 rue Tchoupitoulas.
Louise Dertel, Allemagne, 23 ans, 140 rue Franklin côté Sud.

Morts à l'hôpital de charité :

Edward Weitensee, 44 ans.
August Frank, 24 ans.
Morris Strauss, 35 ans.
John Healey, 36 ans.
Otto Aschenbrenner, 19 ans.
Louis Roesseler, 45 ans.
Frederick Busse, 43 ans.
Louis Voisenet, 25 ans.
Femme blanche inconnue, à peu près 35 ans.
Peter McCaffrey, 43 ans.
Louis Weitensee, 17 ans.
Maria Lehsov, 42 ans.

Hôpital de Charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité:

Mary Ann O'Grady, 32 ans, née en Irlande; coin Douane et Galvez; venue de Liverpool; 9 mois en ville.
Joseph Bell, mécanicien, 37 ans, né en France; 1 an en ville; transporté du monitor des Etats-Unis Canonicus.
Thomas McConnell, journalier, 22 ans, coin Thalie et Freret; né en Pennsylvanie; 5 ans en ville.
Wm. Robertson, garçon de café, 22 ans, coin Espagne et Decatur; 7 ans en ville.
George Anderson, journalier, 26 ans, coin Magnolia et Julie; né au Danemark; venu de Mobile; 6 ans en ville.
George Deuerling, palfrenier, 20 ans, coin Pologne et Levée, né en Allemagne; 4 mois en ville.
Maggie Daly, 35 ans, sans domicile, née en Irlande; 2 ans en ville.
Maria Lehsor, 42 ans, 112 Remparts, née en Allemagne; venue de Hambourg; 2 ans et demi en ville.
Louis Pagean, jardinier, 48 ans, né en France; 11 rue Toulouse; 17 ans en ville.
Fred. Wahl, journalier, 20 ans, né en Allemagne; venu de Morgan City; 5 jours en ville.
Edward Cullins, journalier, 38 ans, coin Douane et Bourgogne; né en Irlande; 1 an en ville.
Frederick Busse, ingénieur, 43 ans, 22 rue Conti, né en Allemagne; venu de Hambourg.
Henry E. Fine, journalier, 30 ans, 403 rue Remparts, côté sud, né au Missouri; 8 ans en ville.
Fred Wellmeyer, tailleur, 26 ans, 201 rue Remparts, côté sud, né en Allemagne; 2 ans et demi en ville.
Edouard Viale, charpentier, 43 ans, coin Esplanade et Levée, né en France; venu de la Ville du Lac Salé; 11 ans en ville.
Maccali Ferray, chandronnier ambulant, 50 ans, 149 rue Dauphine, né en Italie; 5 ans en ville.

Renvoyés guéris.

Annie Holmes, 18 ans.
Espe Caserta, 16 ans.
Jennie Keenan, 27 ans.
Steven Walther, 39 ans.

—Le comité de secours de la société Tiro al Bersaglio a établi ses bureaux au coin des rues Chartres et Douane; il se compose de MM. J. Astredo, A. Patorno, S. D'Amico et G. Bertucci. Le président, M. Astredo, recevra les demandes, de huit heures du matin à dix heures du soir.

—Une des victimes dont nous voulons parler, de William H. Stith, que le fléau vient de nous enlever.

Il est mort, à l'âge de vingt-cinq ans, dans la ville qui l'a vu naître, qu'il aimait, qu'il a servie en fils dévoué toutes les fois que l'occasion s'en est présentée, où il laisse des amis sincères dont il dissipait la tristesse par sa gaîté de bon aloi, par son esprit charmant.

Ingénieur civil de mérite, membre de la Presse depuis que les circonstances l'empêchaient d'exercer la profession dans laquelle il s'était déjà distingué, il a rempli ses devoirs avec une habileté qui promettait un avenir brillant, avec [illegible] preuve d'honnêteté.

[illegible] bien; ceux qui l'ont [illegible] savent et diront que nous sommes les interprètes de leurs sentiments à son égard.

Paragraphes.—Voici la liste complète des policemen surnuméraires que M. Pilsbury vient de désigner et dont le conseil a ratifié le choix : J. V. Mitchell, rue Howard; A. Rich, coin Galvez et Esplanade; Andrew Reeves, rue Dryades, coin Calliope; A. L. Marks, 412 rue St Charles; M. J. Savage, 365 rue Seconde; Mark A. H. Porter, coin Mandeville et Victoire; W. J. Gaudy, 338 rue Melpomène; [illegible], rue Première, coin Freret; [illegible], 351 rue Baronne; John Vincent, 653 rue Claiborne; William Mohr, rue Bienville; D. Braun, 144 rue Conti; Joseph Welnis, coin Claiborne et St Antoine; August [illegible], 142 rue Toulouse; Charles [illegible] Gordon, 439 rue Quatrième; John [illegible], 213 rue Bienville; John A. [illegible], 98 rue Urquhart.

—M. Henry C. Castellanos n'a pas rencontré d'opposition parmi les délégués des nationals du premier district; il est maintenant le candidat de la nouvelle organisation aux fonctions de représentant de cette partie de l'Etat au Congrès.

—L'*Evening Delta* a cessé de paraître; la publication n'en sera reprise que quand nous serons délivrés de l'épidémie.

—Le gouverneur a nommé M. Victor Rebboa greffier du préposé à l'enregistrement de la paroisse St Martin.

—Le croira-t-on? les charrettes à ordures ont laissé un chien mort, au coin des rues Bienville et Dauphine, durant trente-six heures.

—Le *Democrat* placardera, tous les après-midi, à l'angle des rues Gravier et Camp, en face de la pharmacie Lyons, le rapport officiel du bureau de santé.

—La société Peabody aurait voulu établir une succursale dans chacun des districts de la ville, mais elle ne l'a pas pu.

—Les parents et les amis des malades déplorent le bruit que font les locomotives.

—Le comité de secours de la société de l'armée du Tennessee se compose de MM. G. A. Williams, premier district; F. Herron, deuxième district; Victor Olivier, troisième district; Isaac Scherch, quatrième district; H. N. Jenkins, cinquième district; F. L. Richardson, sixième district; J. A. Chalaron, septième district.

—Un cheval attelé à une charrette de laitier a pris le mors aux dents, hier, en face du marché Tremé.

—La fièvre typhoïde et la fièvre de marais sévissent dans le cinquième district.

—Les sociétés de secours sont mises en garde contre les imposteurs.

—M. John Dolhonde, surintendant de la compagnie des abattoirs, a mérité les remerciements des malheureux.

—Les plus grandes misères sont, fréquemment, celles qui se cachent le plus; la société Peabody doit le savoir; si elle l'ignore, il lui serait très facile de s'en convaincre.

—Un incendie, qui n'a causé que peu de dégâts, a eu lieu, hier matin, dans la rue Elmire, entre les rues Peter et Aleck, Alger.

—L'agent de la ligne Anchor de bateaux à vapeur a été informé que St-Louis a établi une quarantaine contre le fret du Mississippi, du Tennessee et de la Louisiane.

—Que de pauvres il y avait, hier matin, aux portes des bureaux des sociétés de bienfaisance!

—Le comité de secours de la société des pompiers a reçu cent piastres du département de firemen de Meadville.

—La viande qui sert à faire la grande quantité de bouillon que le club Pickwick donne aux convalescents est envoyée aux petites sœurs des pauvres. Le club a répondu à autant de demandes qu'hier. Les services qu'il rend et dont les gens de cœur lui sont reconnaissants, quintuplerient si tous les membres étaient en ville, mais les absents ne tarderont pas à transmettre leurs contributions à leurs amis.

—Les familles des policemen indigents ont reçu des provisions par l'intermédiaire du chef.

—Il y avait foule, hier matin, aux bureaux du fonctionnaire qui est chargé de distribuer les pensions fédérales.

—La malle de Vermillionville est expédiée pour Opelousas, par l'Atchafalaya.

—Une lampe pleine d'huile de charbon a fait explosion, hier matin, dans la pension du No 28 de la rue des Ursulines, et a mis le feu au plancher. Les personnes de la maison ont étouffé les flammes à l'aide de couvertures de laine.

—Julius Price, que Jean Barras a blessé d'un coup de pistolet, à trois milles au-dessous d'Alger, est à l'hôpital.

—Une femme se nommant Ludovica Oppermann, âgée de 60 ans, a été mordue au bras gauche par un chien, à l'angle des rues Dauphine et Bartholomé. La morsure a été jugée assez grave pour envoyer la malheureuse vieille femme à l'Hôpital de Charité.

—Faute du quorum, la réunion des membres du Bureau de Direction des Ecoles Publiques et Gratuites n'a pas eu lieu hier soir.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

H. Maillot à G. J. Grubbs, un terrain avec bâtisses et améliorations dans l'ilet compris entre les rues Ste-Anne, Orléans, Robertson et Claiborne, faisant face à la rue Ste-Anne $1000

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

—Jusqu'à présent, on a envisagé le démêlé des Bosniaques avec les Autrichiens sous les points de vue politiques, religieux, fanatiques et sanguinaires.

On n'avait pas encore parlé du caractère des populations dont le sort est en voie de se décider. La *Frankfurter Zeitung* comble cette lacune en reproduisant quelques anecdotes, qui sont autant de tableaux des mœurs du pays :

—Combien donne-t-on à l'aga, par an?
—Une bagatelle.... le reste il le prend de lui-même.

—Quand l'aga est-il le plus à craindre?
—Lorsque c'est un pauvre diable!
—Quand est-ce qu'on n'a pas à le craindre du tout?
—Lorsqu'il est mort!

—Papa, pourquoi donnes-tu un mouton à l'aga? demande son fils à son père.
—Il vaut mieux que je lui en donne un que de lui en laisser prendre *deux*.

—Combien vaut le beurre? demande la femme du kadi à celui-ci.
—Comment veux-tu que je le sache? Est-ce que j'ai jamais acheté du beurre depuis que je suis kadi?

—Kadi—demanda le raja—est-il permis, d'après le sens et le texte du Coran, de manger un agneau volé?
—Nullement.
—C'est dommage, car tu vois, cet agneau que je voulais t'offrir comme présent, a été volé par moi ce matin.
—C'est une autre affaire, dit le kadi "pour toi, l'agneau est *volé*, pour moi, c'est un agneau *donné* que tout le monde a le droit de manger."

A un pope, on demande :
—Est-ce que tu fais quelquefois l'aumône pour le salut de ton âme?
—Comment le pourrais-je? D'une main je donne ma bénédiction, de l'autre je prends ce qu'on me donne, et je n'ai pas une troisième main.....

—Cham juge dans le *Charivari* la question de l'occupation de la Bosnie par l'Autriche, d'une façon aussi juste que plaisante. Deux gamins causent de la politique étrangère.

—Un congrès! Vlà la chose! Je veux faire quelque chose pour toi! Je te donne la montre de ce monsieur. A toi maintenant à aller la prendre.

LE GRAND BALLON CAPTIF.

Il n'est pas de spectacle plus curieux en ce moment que celui des ascensions et des descentes du ballon captif. Quelques mots sur ce magnifique appareil intéressant sans doute ceux de nos lecteurs qui ne peuvent et ne pourront le voir, comme aussi ceux qui, le voyant, ignorent pourquoi ce ballon fait l'admiration des ingénieurs et des aéronautes de tous les pays.

Le ballon appartient à un ingénieur, M. Henri Giffard, aujourd'hui célèbre par l'invention de divers appareils mécaniques qui sont utilisés dans le monde entier. Il mesure trente-six mètres de diamètre et cent huit mètres de tour à son équateur; il est formé de sept tissus superposés : un premier tissu intérieur en mousseline, une couche de caoutchouc, une solide étoffe de lin, une deuxième couche de caoutchouc, une seconde étoffe de lin, une couche de caoutchouc vulcanisé, et enfin une dernière étoffe de mousseline.

Cette mousseline qui enveloppe le ballon est vernie au moyen d'huile de lin cuite, et ce vernis est lui-même recouvert d'une couche de peinture au blanc de zinc, d'où le bel aspect de métal blanc que prend la surface du ballon et son peu d'échauffement, même quand le soleil est ardent. On sait, en effet, que la couleur blanche a la propriété de réfléchir la chaleur et non de l'absorber.

Pour confectionner le ballon, il a fallu d'abord découper l'étoffe composite en bandes pointues aux extrémités et s'élargissant en s'arrondissant de ces extrémités jusqu'à leur milieu pour former ce que l'on appelle des fuseaux. Ceux-ci ont été réunis ensemble au moyen de fortes coutures recouvertes en dedans et en dehors du ballon par des bandes de caoutchouc afin d'assurer une fermeture étanche. Ces coutures sont aussi repliées en zigzag afin d'augmenter leur résistance à la déchirure. Elles ont toutes été exécutées à la machine à coudre par des ouvrières qui en ont eu à exécuter deux cent mille mètres.

En tout, on a employé 500 kilogrammes d'étoffe pour la confection de ce ballon, 250 kilogrammes pour les vernis et 480 pour la peinture. Le mètre carré de l'étoffe coûtant 14 francs, on voit que, pour le tissu seulement, le ballon vaut environ 60,000 francs, sa surface totale étant de 4,070 mètres carrés. Quant à son volume, il est d'environ 24 millions de litres.

A la partie supérieure est une grande soupape à ressort, très solide d'une part, mais aussi très facile à manier au moyen d'une corde passant dans l'intérieur du ballon et venant aboutir dans la nacelle, à portée de la main de l'aéronaute conducteur. Cette grande soupape supérieure est destinée à vider le ballon, soit quand les ascensions seront terminées, soit si, le câble de retenue venant à se briser, il fallait perdre du gaz pour pouvoir revenir à terre, soit enfin lorsque le ballon, lancé en ascension libre, se gouvernera comme un aérostat ordinaire.

Le câble de retenue du ballon captif est en chanvre, et sa grosseur diminue de sa partie inférieure à la partie supérieure; elle va de quatre vingt-cinq millimètres à soixante-cinq de diamètre. Cette diminution de diamètre a été adoptée afin que si, par impossible, une rupture se produisait, elle eût lieu près de terre. De la sorte, le câble servirait à la fois de lest pour empêcher le ballon de s'élever trop brusquement dans les airs et de dépasser une certaine hauteur, et, lorsque l'aéronaute conducteur du ballon aurait lâché une quantité suffisante de gaz, le câble servirait de guide-rope, traînant à terre pour amortir la vitesse de course du ballon. Le câble est long de six cent soixante mètres, dont six cents pour l'ascension et soixante pour la partie des enroulements sur le treuil et sous le tunnel.

La nacelle est ronde et laisse au milieu un vide par lequel passe le câble, pour aller se rattacher au cercle. Elle forme, en quelque sorte, une galerie circulaire à parois profondes que l'on a entourées de draperies et de filets pour dérober la vue du vide immédiat et prévenir toute tentative de chute par-dessus bord. Le plancher de cette nacelle est double en profondeur, et l'intervalle forme un magasin de réserve pour le lest, les agrès et les instruments nécessaires à un voyage libre. A chaque ascension, la nacelle peut recevoir cinquante personnes commodément installées.

Tout cet ensemble : ballon, appareils de production du gaz, câble, treuil et moteurs à vapeur, aurait coûté, nous a-t-on dit, quatre cent mille francs.

Tel est le navire aérien offert aux esprits modérément hardis qui ne craindront pas de se confier à lui pour une vingtaine de minutes. Il est magnifique d'aspect, superbe de grandeur et majestueux quand le vent lui imprime des oscillations lentes et accentuées. Sa force ascensionnelle est considérable, aussi a-t-il fallu avoir recours à des machines vraiment puissantes pour le ramener à la surface du sol, après chaque montée.

Lorsque le signal de départ du ballon est donné, il monte en vertu de sa seule force ascensionnelle, le câble se déroule de lui-même, et la machine motrice suit le mouvement : les pistons, marchant à vide, sont organisés de telle sorte qu'au lieu d'être poussés par la vapeur, c'est eux qui refoulent l'air contenu dans les cylindres; cet air comprimé, puis expulsé, se trouve ainsi remplir le rôle de frein modérateur pour empêcher une montée trop rapide. Parvenu au terme de sa course, c'est-à-dire à six cents mètres de hauteur ou un peu moins si le vent est trop violent, le ballon est ramené à terre par l'enroulement du câble sur le grand treuil.

Il s'enroule en suivant les rainures ou gorges hélicoïdales du cylindre, et en quelques minutes les voyageurs touchent terre.

Tout a été calculé pour écarter les chances de rupture; le câble est doué d'une solidité telle qu'il peut résister sans fatigue à une traction deux ou trois fois supérieure à celle qu'il subit quand le vent agit sur le ballon. Celui-ci est fait d'une étoffe extrêmement solide; la nacelle est également construite pour porter un poids autrement considérable que celui de cinquante personnes; le filet, le cercle, les machines, défient également toutes épreuves.

Ajoutons aussi que l'entreprise est placée sous la direction de M. Gaston Tissandier, directeur, de MM. Eugène et Jules Godard, et Camille Dartois, aéronautes, accompagnant les voyageurs à chaque ascension. Avec ces messieurs, jeunes encore, mais vétérans et même héros de l'art aéronautique, qu'y aurait-il à redouter?

On peut donc sans crainte s'élancer, Icares modernes, à la conquête de l'atmosphère.

C'est, du reste, un spectacle à la fois émouvant et magique que celui d'une ascension par le ballon captif.

Au signal donné, les câbles de retenue sont lâchés; le câble central le retient; on ne sent rien, aucune secousse, aucun effort; les vieux bâtiments des Tuileries paraissent s'enfoncer sous terre; puis les arbres suivent, et bientôt la cour des Tuileries devient le fond d'une immense cuvette, cuvette, dans laquelle s'élèvent des myriades de maisonnettes, que séparent des rainures plus ou moins larges, qui sont les boulevards et les rues, un ruisseau dormant qui est la Seine; les Tuileries, les Champs-Elysées, le bois de Boulogne, Neuilly se montrent comme de grandes plaques vertes ponctuées de taches et de raies grises.

Quant aux hommes et aux voitures, ce sont autant de points émouvants et grouillants que l'on entrevoit à peine. Le panorama est très étendu, il est d'autant plus merveilleux que le temps est plus clair; mais ce qui nous paraît frapper le plus les visiteurs, c'est le silence absolu des régions éthérées, silence qu'interrompent à peine quelques bruits sourds, quelques sifflets éloignés. Quand on descend, tout change, l'effet produit est inverse.

Tout à l'heure, les collines de Saint-Cloud, Meudon, Châtillon, les buttes de Montmartre, d'Orgemont, de Sannois semblaient s'élever pour accentuer les formes de la cuvette; au retour vers la terre, les collines s'abaissent, le fond de la cuvette remonte et, quand le ballon touche terre c'est à peine si on conserve l'impression de la descente, où plutôt la [illegible] de la terre.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Mme X...... appelant son domestique à demi-voix :
—Baptiste!
Baptiste ne répond pas.
Mme X.....l'appelant de nouveau et lui faisant signe de s'approcher d'elle :
—Vous n'avez donc pas entendu?
—Si, madame. Mais comme madame m'a appelé tout bas, j'ai cru que c'était que madame ne voulait pas que je l'entende!

Les FORTIFICATIONS CUIRASSÉES.—Depuis quelques années déjà, et dans plusieurs grands Etats européens, le génie militaire poursuit des essais méthodiques, comme on le fait depuis longtemps, dont le but est d'appliquer aux fortifications permanentes le blindage au moyen des plaques métalliques pour protéger la coque des navires de guerre. Après les tâtonnements inévitables du début, la nouvelle méthode semble devoir entrer enfin dans une voie régulière et entraîner, dans un avenir peu éloigné, le changement radical du système de fortification actuellement en pratique. Des expériences approfondies ont été faites, les 25 et 27 mai et le 28 juin dernier, au polygone de l'usine Krupp et Bredelar, en présence d'un grand nombre d'officiers de diverses nations, tant sur l'efficacité de ce nouveau genre d'abri que sur la précision et la rapidité du tir dans les nouvelles conditions de défense, et ces expériences, dit la *Gazette de Cologne*, ont donné des résultats tout à fait probants.

Le génie militaire allemand paraît déterminé à appliquer, d'une manière générale, le système du blindage à la défense des forteresses.

Le fort Kameke, à Metz, et le fort Hohenstaufen, à Cologne, sont désignés, pour recevoir des blindages à titre d'essai. Si cet essai réussit, les flancs de ces ouvrages seront protégés de la même manière, ainsi que tous les intervalles de la ceinture des forts.

On ajoute que Strasbourg et Ingolstadt doivent, dans le courant de l'année, être pourvus d'ouvrage du même genre; et les gens du métier n'hésitent pas à déclarer que ces places, une fois qu'elles seront complètement armées dans ces nouvelles conditions, seront rendues à peu près imprenables.

Nous avons entendu poser la question suivante, beaucoup plus sérieuse, au fond, qu'elle ne le paraît tout d'abord : Lorsque, dans le *Tour du Monde*, le héros, qui doit être de retour à huit heures, paraît entre le septième et le huitième coup de l'horloge, son pari n'est-il pas perdu? En d'autres termes, n'est-il pas l'heure lorsque frappe le premier coup de l'horloge? Et voici comment de graves intérêts peuvent être engagés sur ce point :

Tout dernièrement, un consul ayant à faire une adjudication importante, sur soumissions cachetées, fit annoncer que ces soumissions seraient reçues jusqu'à midi, en indiquant même l'horloge régulatrice. Au premier coup de midi, il déclara que la souscription était close? Mais à ce moment même une personne entrait et déposait sa soumission.

—Trop tard, dit-il répondu.—Les douze coups ne sont pas sonnés.—Peu importe, il est midi lorsque frappe le premier coup. [illegible] il est une heure [illegible] décision!

Le consul a eu raison de le décider ainsi. Qu'est-ce, en effet, que l'heure, si ce n'est l'immense limite du temps. Or, la durée du temps se règle, non d'après une sonnerie d'horloge plus ou moins lente, mais d'après l'action du soleil sur les montres [illegible]. Il est, en outre, évident que le temps employé par la sonnerie est pris sur l'heure suivante, puisque, pendant que dure cette sonnerie l'aiguille marche ainsi que le temps.

Il vient de se passer récemment, à Londres, à la suite de la mort de lord Ashburnham, un fait des plus curieux. Lorsque Charles Ier fut décapité, il avait pour écuyer un gentilhomme du nom de Ashburnham, qui demanda de conserver, comme souvenir pieux, la chemise sanglante que portait le roi quand il eut la tête tranchée.

Depuis cette époque, cette précieuse relique avait été conservée dans la famille et transmise de génération en génération au chef de la maison.

Lord Ashburnham, qui vient de mourir, était le possesseur de cette chemise qu'il conservait, couverte du sang de l'infortuné monarque, dans une vitrine particulière placée dans son cabinet.

A sa mort, son héritier s'empressa de chercher le souvenir; mais quel ne fut pas son étonnement en s'apercevant que la fameuse vitrine était vide. Il s'informa aussitôt, et il apprit que dans le dépôt causé par la mort du lord, une femme de charge, ignorant la valeur du dépôt précieux, avait pris cette chemise tachée de sang et l'avait envoyée avec d'autre linge au blanchissage!

ASSOCIATION HOWARD.

Les sommes suivantes ont été reçues :

Citoyens de Washington, Inc., par l'entremise de Meyer, Weis & Co	$161 00
South Side Relief Society, et les dames de la Société Musicale de Milwaukee, par l'entremise du D. Ferguson, Esq.	146 45
Citoyens de Grand Rapids, Mich., par l'entremise de Nathan Church, Esq., éditeur du Times, de Grand Rapids	100 00
Eglise Baptiste de Waco, par l'entremise de Waco National Bank et Louisiana National Bank	87 00
Société d'Abstinence Totale de St-François de Sales de Houma, Lac., par l'entremise de F. Chambrun, prés.	20 00
Concert de petites filles, DesMoines, Iowa, par l'entremise du Gus. Smith, Esq., DesMoines	6 75
Mme J. L. Polk et Mme H. L. Skinner, Citoyens de DesMoines, Iowa	101 95
Citoyens de Yankton, Dakota, par l'entremise de l'ex-gouv. John L. Pennington, de l'Alabama, et W. S. Bowen, de la Presse et Dakotaian	100 00
F. Brugier	100 00
Troisième contribution de Boston, par l'entremise de l'hon. Henry L. Price, maire	2000 00
Drexel & Co., trésoriers du Yellow Fever Relief, Philadelphie, Pie	2500 00
Drexel & Co., Trésorier du fonds de secours pour distribution	2000 00
Citoyens de Turkey City Va., par l'entremise du Turkey City Bank	50 00
Citoyens de Bakersfield, Cal., par l'entremise de la Banque de Californie et de Laidlaw & Co., New-York	101 25
S. E. Seger, Esq., Quincy, Ill	200 00
Citoyens de Pana, Ills., par l'entremise de l'Hon. W. H. Newcomb, maire	200 00
C. McNeal, Esq., Pass Huff Ark	100 00
Boston contribution pour Port Gibson, par l'entremise de l'Hon. Henry L. Price, maire	500 00
A. S. Barnes & Co., 112 rue Camp, Nouvelle-Orléans	100 00
Citoyens de la paroisse St. Jacques, par l'entremise de Lange et Legendre	15 00
Z. Taylor, Esq., Brooklyn, N. Y., par l'entremise de Joseph McElroy & Co	50 00
H. D. Forsyth	10 00
Propriétaire du Galt House, Louisville, Ky., par l'entremise du Capt. Saml. H. Buck	200 00
Benj. F. Harwood, Selma, Ala.	25 00
Newmark & Nodeau, Los Angeles, Cal.	95 00
Mme G. G. Hutchinson, New York	25 00
Association Bienfaisance Française	50 00
Alford & Martin, [illegible] Les Sables	50 00
T. T. White, Ala	25 00
D. F. Sullivan, [illegible] par l'entremise de [illegible] H. Hunt	100 00
Woodward & Wright	50 00
Wm. L. Sheaffer, Cedar Grove Plantation, par l'entremise de L. Reder & Co	10 00
Maire Ely, New York, par l'entremise de Union National Bank	1849 40
J. Pierpont Morgan, Esq., trésorier du Comité de la Chambre de Commerce de New York, fonds de secours de la fièvre jaune, par l'entremise de W. F. Halsey, Esq.	5518 75
J. J. Shaeffer, Esq., Magnolia Plantation, Branche de Houma, La., par l'entremise de L. Reder & Co.	25 00
Constance Durieu	5 00
Hartford Benevolent Society	5 00
Marshall Chapter No. 19 R. A. M. Marshall, Texas, par l'entremise de Clapp Bros. & Co.	200 00
Offrandes d'églises Méthodistes Presbytériennes et Episcopales, Marshall, Texas, par l'entremise de Clapp Bros. & Co.	122 50
Temperance Union, [illegible]	2 15
[illegible]	6 50
Citoyens [illegible], par l'entremise de W. A. Robertson, Esq.	106 50
Mlle E. N. Gordon, Bucksville, S. C.	3 00
Montants des troisième et quatrième versements du tiers Ely, de New York, par l'entremise de Union National Bank	2602 78
New York Herald, par l'entremise du Union National Bank	120 00
Scinde [illegible] domestiques, Barnes Hotel, Mississippi City	17 00
St-Paul German Lutherian Sunday School, Troisième District	10 00
Un ami	5 00
Par l'entremise du bureau de l'Auditeur	10 00
Citoyens de Cuero, Texas, par l'entremise de H. Runge & Co.	450 00
Hon. O. Smith, Maire, Garrettsville, O.	100 00
[illegible]	200 00
Albert [illegible]	[illegible]
[illegible] & Co.	5 00
Une [illegible], Ocean Springs	2 50
E. C. Dilosch, habitation Rienzi	10 00
Wm Harden, habitation Rienzi	5 00
L. S. Greene, habitation Rienzi	10 00
G. C. Tailandiere, Cap Girardeau, par l'entremise de Vairin & Mortimer	50 00
F. W. Post, Cap Girardeau, par l'entremise de Vairin & Mortimer	10 00
Inconnu	5 00

S. H. NEWMAN, trésorier.
Nlle-Orléans, 4 sept 1878. 4 sept—1f

FÉBRIFUGE INDIEN.—Voici le moment de recommander le Fébrifuge Indien de M. E. Dalsey, pharmacien à la Baie St-Louis. Ce Fébrifuge compte des succès prodigieux dans des cas où la quinine et ses succédanés ont complètement échoué. Cet excellent fébrifuge agit en même temps comme tonique et apéritif.

On le trouvera chez A. Carrouché, rue de Chartres, 39; chez Finlay & Thompson, et chez Frédérickson & Hart, rue Canal.

—La *Gazette d'Italie* annonce que l'inauguration de la statue de Victor-Emmanuel aura lieu à Monza, après le retour de la reine, c'est-à-dire vers la fin du mois ou dans les premiers jours de septembre. Le correspondant de Monza donne à cette feuille les détails suivants sur le monument élevé à la mémoire du feu roi

Victor-Emmanuel est représenté debout, en costume de général; il a la main droite appuyée sur une colonnette où se trouve placé un feuillet déplié, qui représente la constitution octroyée par Charles-Albert.

La statue est en marbre de Carrara, et surpasse d'un tiers les proportions de la nature; tout l'ensemble du monument aura une hauteur d'environ huit mètres.

De grandes fêtes seront données à Monza à cette occasion, qui paraîtront d'autant plus belles que la saison est assez favorable, et que les personnes qui s'y sont rendues pour jouir des plaisirs de la campagne sont en fort grand nombre.

—M. Burke a occupé en Louisiane des places de confiance, de responsabilité et de grand danger pendant les huit dernières années, et toujours il s'est conduit avec une dignité et une intégrité inébranlable. Sa capacité pour les affaires est reconnue de tous côtés; il a été mis à l'épreuve sous le gouvernement d'Etat et sous le gouvernement de ville et toujours il s'est acquitté de ses devoirs d'une manière satisfaisante. Tout bien considéré, la nomination de M. Burke est une bonne nomination et nous ne voyons pas pourquoi il n'obtiendrait pas tout le vote du parti, étant comme il l'est l'homme qui convient à la place.

(Communiqué.)

Liqueur Antiputride et Fébrifuge.

En 1853, à la tête de mes Frères de Société de Secours, j'ai sauvé du fléau d'alors—bien plus terrible que celui d'aujourd'hui—un nombre considérable de malades, au moyen surtout de la Liqueur dont j'ai parlé dans l'*Abeille* du 25 dernier. Il est presque superflu d'ajouter que nos soins et nos remèdes étaient gratuits. Depuis longtemps cette Société n'existe plus—et je suis réduit à mes seules forces [illegible] qui sont moins que peu. Toutefois, mon remède n'a pas disparu, et, avec la coopération d'une Association quelconque ou même d'un homme de bien, je puis, en quelques jours, avoir trois cents fioles toutes prêtes à être délivrées gratuitement à toutes personnes pauvres attaquées par l'épidémie. Les étiquettes de toutes ces fioles porteraient le nom de la Société ou de la Personne qui m'aurait aidé à exécuter ma recette pour le bien public.—Comme il ne s'agit pas d'une spéculation, mais d'une bonne charité demandée par la crise actuelle, je fais ici un appel qui mérite d'être entendu, d'être compris et d'avoir réponse.

Le fléau marche, les malades meurent, les tâcherons sont attaqués; il n'y a pas de temps à perdre en tergiversations et en formalités puériles. Il est des circonstances, et nous sommes dans une de celles-là, où faire vite est faire du bien.

NOTA.—Chaque fiole porterait, imprimée au bas de son étiquette, la dose et l'usage de ma Liqueur.

Dr C. TESTUT.
No 205 rue Bourgogne (Craps), près Kerlerec.
3sept—8f

36.—**Quand nous fatiguons l'estomac** par des excès de table ou des imprudences d'appétit, nous ne pouvons espérer d'en éviter longtemps les conséquences. L'estomac, plus robuste doit succomber aux abus de son importante fonction. Mais à supposer que nous ayons été assez fou pour affaiblir notre estomac, le dommage est-il irréparable? En aucune manière. Le dyspeptique a à faire deux choses seulement pour assurer son entier rétablissement. Premièrement, il doit adopter une diète aisément digestible. Secondement, il doit user avec régularité et persistance des [illegible] du Docteur Boschee ("Boschee's German Syrup"), le remède spécifique du siècle. Les symptômes multiples de la dyspepsie et les désordres qui l'accompagnent presque invariablement, cesseront certainement de persécuter le malade s'il suit l'avis donné. Celui qui a enduré les tourments que l'indigestion chronique inflige pourra-t-il négliger de profiter de ce remède qui, et l'on doit s'en rapporter aux assurances des médecins et du public, est un spécifique absolu contre la dyspepsie.

Une vérité indéniable.—Vous méritez de souffrir et si vous menez une vie misérable dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable qui a tué des milliers de gens. Prenez un flacon de "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie et de la dyspepsie et de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, les constipations, les lourdeurs de tête, de la prostration nerveuse de la maladie, etc. L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

MÈRES, MÈRES, MÈRES, Ne manquez pas de vous procurer le sirop calmant de Mme Winslow ("Mrs Winslow's Soothing Syrup") pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.
3 avril

Décédé lundi 2 septembre, à 6 heures et demie du soir, JOSEPH ADOLPHE, âgé de 18 mois, et mardi 3 septembre, à 7 heures du matin, JOSEPH LAURENT, âgé de 5 mois, tous deux fils de J. NUMA AUGUSTIN et de MARIE DELPHINE DOLHONDE.

Les journaux de Paris sont priés de reproduire.

Décédée, hier soir, à 7 1/2 heures, MARIE BLANCHE MANDIN, fille d'Edmond Mandin et de Marie Jeanne Reynet. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, jeudi à 4 1/2 heures précises. Le corps est exposé en [illegible] Claiborne et Orléans.

Décédée, hier soir, à onze heures moins un quart, à l'âge de 3 ans et 10 mois, MARIE MONTEGUT, fille de Pierre Montegut et de Marianne Fontan. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu cette après midi à 2 heures. Le convoi partira de la résidence de ses parents, rue Royale, No 241, entre St. Philippe et Ursulines.

Décédé hier soir, à 10 heures moins un quart, MAURICE O'RIELLY, fils de J. P. O'Rielly et de Virginie Chrétien, à l'âge de 2 ans et 7 mois. Les amis et connaissances des familles O'Rielly et Chrétien, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à 10 heures et demie. Le convoi partira de la résidence des parents, No. 383 rue Ste-Anne.

Décédé hier soir, à onze heures, à l'âge de 3 mois, PAUL EDOUARD MOBELOT, fils de Paul Robelot et de Lucie Chaplain. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce matin à onze heures. Le convoi partira de la résidence de ses parents, rue Carondelet No. 900.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera dite JEUDI, le 5 septembre, à 7 heures A. M., à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de PIERRE BORDENAVE. Ses amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de son cousin François Camy et J. B. Sicard, rue de Chartres, près Ste-Anne.

ENTREPOT DE TAPIS.

17........Rue de Chartres........17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRES BAS PRIX 500 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux, rangés, fantaisie; TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C. &C.

4 juillet— A. BROUSSEAU & SON.

Comité de Secours de l'Association de l'Armée du Tennessee, 100 RUE COMMUNE.

Les membres de cette association ayant besoin de secours obtiendront des soins requis en adressant leurs demandes au comité dans leur district, à savoir :

Premier District—G. A. Williams, président, 169 rue Gravier; Premier Ward—R. H. Brunet, Jr, 259 rue St. Charles, ou 120 rue Commune. Second Ward—Myles Sharkey, 336 rue White, ou 14 Exchange Place. Troisième Ward—C. L. Walker, 61 rue du Camp.

Second District—Frank Herron, président, coin Canal et Bassin. Quatrième Ward—F. C. Zacharie, 28 rue St. Charles. Cinquième Ward—M. C. Barry, 122 rue Orléans. Sixième Ward—John Glynn, Jr., coin Rempart et St-Philippe.

Troisième District—Victor Olivier, président, coin Esplanade et Johnson, ou 140 rue Gravier. Septième Ward—Frank Marquez, 464 rue Claiborne, côté nord. Huitième Ward—Benj. P. Leefe, 105 rue des Champs Elysées. Neuvième Ward—Phil. Munch, rue Chartres, entre Lesseps et Poland.

Quatrième District—Isaac Scherk, président; 330 rue Chestnut, ou 77 rue Carondelet. Dixième Ward—Louis Tiemann, 177 rue St-André, ou Passage de la Bourse et Canal. Onzième Ward—John F. Casey, coin Remparts et Troisième, ou 31 rue Carondelet.

Cinquième District—H. H. Jenkins, président; 27 Commercial Place.

Sixième District—F. L. Richardson, président, Avenue de la Louisiane et St-Charles, ou 54 rue Camp. E. P. Couthreaux, 319 rue Colisée.

Septième District—J. A. Chalaron, président, Compagnie d'assurance de la Nlle-Orléans, coin Camp et Canal. B. C. Elliott, coin Broadway et Washington, ou 170 rue Commune.

Des contributions peuvent être faites ou envoyées à Victor Olivier Jr., trésorier du comité, 140 rue Gravier.

Par ordre d'AUGUSTIN REICHARD, Président du Comité de Secours.

JOHN C. GOLDING, Secrétaire.
5 sept—4f.

CONSULAT DE FRANCE.

LES réservistes devront à l'avenir pour être dispensés des manœuvres, 1° Avoir effectué leur déclaration de changement de résidence 2° Avoir obtenu un titre spécial de dispense. Les demandes de dispense sont adressées par l'entremise du Consul de France au Ministère de la Guerre.

Les classes appelées en 1878 sont celles de 1869 et 1871.

Le Gérant, LÉON BELLAGUET.
5 sept—3f.

L'UNION FRANÇAISE.

LES FRANÇAIS nécessiteux peuvent s'adresser, pour des secours, à tous les Membres du Comité de Secours. Les personnes qui désireraient en fournir sont priées de les envoyer chez M. A. WALTZ, No. 26 rue Conti.

Pour le Comité, F. TUJAGUE, Secrétaire-Trésorier.
4sept—10f

SOCIETA TIRO AL BERSAGLIO.

CETTE Société voulant donner aux familles italiennes malades et indigentes le moyen d'obtenir les secours de l'Association Howard, a passé hier une résolution portant qu'un comité sera chargé de recevoir les demandes de ces familles et de leur remettre un certificat pour le [illegible] de se présenter au bureau de [illegible], ce qui abrègera de part et d'autre les formalités dans le plus grand intérêt des malades et des indigents.

Le comité a été composé de MM.
J. ASTREDO,
A. PATORNO,
S. D'AMICO & CO.,
G. BERTUCCI & CO.
4sept—1f

LA ESCEPCION.

Nouvelle récolte de tabac de la Vuelta Abajo.

21,500 CIGARES des marques suivantes:
NON PLUS ULTRA IMPERIAL,
NON PLUS ULTRA EXTRA,
REINA VICTORIA EXTRA,
REGALIA CHICA FINA FLOR FINA,
CONCHAS, REINAS, LONDRES, OPERAS et REGALIA BRITANICA.

Venant d'être reçus par le vapeur "C. W. Lord" et en vente au détail aux prix de gros par

F. A. GONZALES & FRÈRES,
Coin Commune et Camp.
Et aux succursales coin Union et Carondelet et No 2 Carondelet.
4 Sept—5t

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle Orléans.—MM. les sociétaires résidant dans les limites du 3ème District sont informés que pour les soins médicaux à domicile ils auront à s'adresser au docteur GUSTAVUS DEVRON au No 631 rue Royale qui a offert généreusement de traiter les cas de fièvre durant l'épidémie actuelle.

MM. les Pharmaciens de la société sont autorisés à remplir les ordonnances du docteur Gustavus Devron.

Par ordre du Vice-Président, J. LEBLANC.
Le Bihon, Secrétaire. 1er sept—6f

Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1878.

A PARTIR du 2 septembre et jusqu'à nouvel ordre la BANQUE DU PEUPLE fermera ses portes à 3 1/2 heures de l'après-midi, pour ne plus les rouvrir de 5 à 6 heures comme auparavant.

Sept 4—5t. V. TANDRY

CONSULAT DE FRANCE

A LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL — SEPTEMBRE 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Amouroth (Jean)	Lannaude
Belou	Labarthe dit Auguste
Bignon	Loge Jean Auguste née
Calvar	Mustoud
Constantin (Pierre Adrien)	Mage
Dumont (Marguerite)	Nedus (Jean Marie)
Dodlen (Pamphile)	Nedus (Louis)
Piquet (Jean Jules)	Ortoli (Antoine Marie)
Grégoire (Jules)	Rousquier (Jules)
Guirol (Barthélemy)	Sourdeleix (Germain)
Gustave	Villeneuve (Henry)
Germain (à bord de la Suisse)	

Le nommé Sembrès (Marie Louis) boucher au Marché Français, soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
1er août LÉON BELLAGUET.

Changement de domicile.

LE docteur F. DE ROALDES a transféré son office et son domicile du No 196 rue Dauphine au No 73 de la rue Remparts entre Bienville et Conti.

Consultations de 1½ à 3 heures P. M.
31 août—8f.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LES membres de la Société Française du 2d district sont respectueusement informés par le soussigné qu'ils trouveront toujours à la Pharmacie de la rue Dauphine, près de l'encoignure Douane, des médicaments frais de premier choix. Les prescriptions y sont exécutées, jour et nuit, selon toutes les règles de l'art.

LEON ARLAUD,
Pharmacien de la Société Française.
8 août—1m— 20 rue Dauphine.

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbon,

PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COAL. COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.

Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 1er sept—4m

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA, MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

COAL. Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.

7 juil—3m D M J

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— "FACTORS AND TRADERS,"

37........RUE CARONDELET........37

Actif, 30 avril '78 : $1,288,316.14

ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

DIRECTEURS :

John I. Noble,	E. F. Eschelman,
John Chaffe,	Wm. C. Black,
Richard Milliken,	Charles Chaffe,
J. I. Warren,	L. C. Jurey,
Samuel Friedlander,	Wm. Hartwell,
A. W. Yates,	C. J. Leeds,
R. M. Walmsley,	A. T. Janin,
A. A. May,	Joseph Bowling,
E. Lytt. Lyon,	A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd,	Henry Abraham,
Joseph McKinney,	Louis Bush,
William J. Behan,	A. Brittin.
G. W. Sentell.	

1er sept—3m

DÉSINFECTANT GIRONDIN,

Approuvé par les autorités sanitaires de LONDRES, NEW-YORK, BALTIMORE, PHILADELPHIE, Etc.

L'acide carbolique ne peut être comparé au

GIRONDIN.

On se sert du GIRONDIN à l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans et aussi aux cimetières.

Clair et inodore comme l'eau, [illegible] y avoir une bouteille dans chaque famille.

Introduit et vendu [illegible] par FREDERICKSON & HARTE, CHIMISTES ET DROGUISTES.
1er sept— 149 rue du Canal.

Association Peabody de subsistance.

Cette Société a passé hier les résolutions suivantes :

Résolu que cette Association invite avec instance les diverses Associations de charité de la ville à examiner avec soin toutes les demandes de vivres avant de signer des réquisitions sur cette Association. Il a été découvert que des abus avaient été pratiqués par d'indignes personnes qui avaient réussi à faire signer des bons de réquisitions par des Associations de charité, quand un examen attentif aurait fait répondre par un refus. Il est très fort à désirer qu'aucune réquisition ne soit donnée sans une connaissance personnelle d'un besoin absolu.

Résolu, en outre, qu'à partir de cette date aucune réquisition d'aucune association ne sera honorée à moins qu'elle ne porte le sceau de la dite Association.

J. W. MADER, Secrétaire et Commissaire.
3 sept—5f

Société Peabody de subsistances.

Nlle Orléans 27 août 1878.

A tous ceux que cela peut concerner.

Attendu que la grande détresse résultant de la maladie régnante appelle l'assistance de toutes les personnes charitables, et désirant inaugurer une méthode de secours prompte et pratique, les soussignés ont formé une association pour répondre à cette nécessité et ils publient maintenant ce qui suit pour faire appel à la charité publique, invitant les citoyens compatissants à faire telles contributions de vivres qu'ils voudront.

Résolu que les soussignés ont organisé avec le consentement et l'approbation du maire de cette ville une société de charité qui durera pendant tout le temps que règnera ici la fièvre jaune, sous le nom de

Société Peabody de subsistances de la Nouvelle-Orléans

dans le but de collecter des vivres, farines et autres articles alimentaires, et de les distribuer en rations aux indigens de la Nlle-Orléans.

Le dépôt sera rue Tchoupitoulas 38, et les distributions ne seront faites que sur des réquisitions adressées au président par les officiers des diverses sociétés de charité de la ville. Il y sera répondu promptement.

F. DOLHONDE, Président.
ABRAHAM HIRSCH, Vice-Président.

FRANK RODER,	WM. PILARD,
W. H. DEEVES,	JOHN T. MOORE, JR.,
C. O. CUMMINGS,	WESLEY LAWRENCE
J. B. SINNOTT,	WASH. MARKS,
J. K. NEWMAN,	
BENJ. F. CHAMBERS, Trésorier.	J. W. MADER, Sect. et Commissaire.

J'approuve cordialement le mouvement projeté ci-dessus.

(Signé) ED. PILSBURY, Maire de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 27 août 1878.

Dans une réunion de l'Association Howard, tenue ce soir, les résolutions qui précèdent ont été référées à un comité spécial, et le dit comité a fait le rapport qui a été adopté à l'unanimité par les membres présents.

"Votre comité [illegible] pour prendre en considération la proposition faite par la Société Peabody de Subsistance, rapporte qu'il recommande la pleine approbation de cette organisation et qu'il lui fait un accueil cordial."

Approuvé J. M. VANDEGRIFT, Président de l'Association Howard.

Cette association se réunit tous les soirs à 6 heures au No. 77 rue Poydras, premier étage.

J. W. MADER, Secrétaire de l'association Peabody de Subsistance.
29août—15t

Société Peabody de Subsistances.

Nlle-Orléans 30 août 1878.

A qui cela concerne :

Cette association distribuera des rations à son dépôt d'approvisionnement coin Magasin et Lafayette, à partir de SAMEDI le 31 et tous les jours suivants de 8 heures du matin à 4 heures de l'après midi

Des réquisitions en blanc seront émises par ce bureau à toutes les associations charitables de la ville.

On exigera des sociétés charitables de donner au bureau de l'association les noms et signatures des personnes qui sont autorisées à signer les réquisitions.

F. DOLHONDE, Président, Société Peabody de Subsistance.
J. W. MADER, Sect. 31août—6f

ASSOCIATION HOWARD.

Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1878.

Sur motion dûment secondée ce qui suit a été adopté :

Résolu qu'à partir de cette date toutes les ordonnances de médecine pour les malades à la charge de cette Association, prescrivant du brandy, du whisky, du champagne, etc., devront être remplies à la salle de l'Association, et les comptes de droguistes pour ces liqueurs ne seront pas payées.

F. R. SOUTHMAYD,
Sept—5f Secrétaire de l'Association Howard

ASSOCIATION HOWARD.

Demandes de secours.

Les demandes pour médecins et secours aux malades de la fièvre doivent être adressées aux endroits ci-dessous :

Dans le District borné par l'Avenue Napoléon, la rue Peters, le fleuve et la rue Dryades—
A la pharmacie de G. W. MATTINGLY, coin Avenue Napoléon et Magazine.
A la charge de Columbus H. Allen.
Entre les Avenues Napoléon et Louisiana, le fleuve et la rue Dryades—
A la pharmacie du Dr W. W. BLACK, coin Magazine et Avenue Louisiana.
A la charge de Fred. N. Ogden.
Entre la rue St. Charles, le fleuve et les rues Toledano et Première—
A la pharmacie du Dr GAUDET, coin Tchoupitoulas et Sixième.
A la pharmacie de MAINAIGRE, coin Washington et Magasin.
A la charge de S. B. Newman.
De la rue St. Charles à la cyprière, entre les rues Toledano et Première—
A la pharmacie de A. GABERT, coin St Charles et Washington.
A la charge de F. R. Southmayd.
De la rue Première à Felicity Road, entre la rue St. Charles et le fleuve—
A la pharmacie G. LEROY, coin des rues Joséphine et Tchoupitoulas.
A la pharmacie E. BRAND, coin des rues St. Andre et Magazine.
A la charge de Henry Ginder.
De la rue St. Charles à la cyprière, entre Felicité Road et Première—
A la pharmacie WM. GRANER, coin des Dryades et St. Andre.
A la charge de Thomas Green.
De Félicité Road à la rue Terpsichore, entre la rue St. Charles et le fleuve—
A la pharmacie VOGEL & TUMA, coin des rues Magazine et Félicité Road.
A la GROCERIE, coin des rues Tchoupitoulas et Race.
A la charge de Fred. N. Ogden, C. H. Allen et F. R. Southmayd.
A la PHARMACIE, coin des rues Tchoupitoulas et Race.
A la charge de Fred. N. Ogden, C. H. Allen et F. R. Southmayd.
De Félicité Road à la rue Julie, de la rue St. Charles à la cyprière—
A la PHARMACIE, coin des rues Clio et Dryades.
A la pharmacie CURTIU, coin des rues Carondelet et Delord.
A la charge de J. M. Vandegrift.
De Terpsichore à la rue Julie, et de la rue St. Charles au fleuve—
A la pharmacie de WM. C. HARRISON, coin des rues Magazine et Thalia.
A la pharmacie de TURNER, coin des rues Annonciation et Gaiennie.
A la charge de Fred. F. Ogden, C. H. Allen et F. R. Southmayd.
De Julie à Canal, entre Remparts et le fleuve—
A la pharmacie de FINLAY, coin Camp et Julie.
A la pharmacie coin Carondelet et Poydras.
A la charge de Geo. A. Pike.
Entre Julie et Canal, de Remparts à la cyprière—
A la pharmacie de J. B. LAVIGNE, coin Bassin et Poydras.
A la pharmacie de LUKE DUFFY, coin Magnolia et Lafayette.
A la pharmacie de GEO. BAIRNSFATHERS, No 372 rue Commune.
A la pharmacie de M. FREUND, No 42 rue Franklin.
A la charge de A. J. Vandegrift.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Canal, le Lac et la rue Orléans.
A la pharmacie de ST-CYR POURCADE, coin Remparts, côté nord, et Canal.
A la charge de Jules Aldigé.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Esplanade, le Lac et la rue Orléans.
A la pharmacie de SCHMITT, coin Hôpital et Remparts.
A la charge de L. W. Baquié.
District borné par les rues Remparts, côté nord, Esplanade, Levée et Orléans.
A la pharmacie de L. LLADO, rue de Chartres, en face la rue Madison.
A la charge du Dr J. H. Pike.
District borné par Remparts, côté nord, Levée, Orléans et Canal—
A la pharmacie H. J. RIVET, coin Bienville et Chartres.
A la charge de T. Generelly.
Du Fleuve à la cyprière, entre Esplanade et Champs-Elysées—
A la pharmacie A. GRAMBOIS, coin Esplanade et Bourgogne.
A la pharmacie ERNEST HUBERT, 383 Esplanade.
A la pharmacie F. BACHLER, No 380 Royale, coin Françaix.
A la pharmacie ADRIEN BERET, coin Champs-Elysées et Bons-Enfants.
A la pharmacie LEON DUBIEU, No 386 Claiborne, côté Nord.
A la charge de MM. J. B. Vinet et P. Buchanan.
Du Fleuve à la cyprière, entre Champs-Elysées et la section au-dessous du 3me ward—
A la pharmacie T. DAVIESON, coin Victoire et Marigny.
A la pharmacie P. SHARFER, coin Craps et Enghien.
A la pharmacie SEAMAN, coin Royale et Enghien.
A la pharmacie C. WALLER, coin Enghien et Dauphine.
A la pharmacie VON GOHREN, coin Louisa et Royale.
A la pharmacie ROSENFELD, coin Lesseps et Dauphine.
Ou autres pharmacies.
A la charge de John M. Coss.
A la pharmacie BONJOUR, coin Champs Elysées et Levée.
A la pharmacie GAMOTIS, No 381 rue Claiborne.
A la charge de P. Buchanan et du Col. Vinet.
Par ordre de l'Association
30 août— F. R. SOUTHMAYD, Secrétaire.

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en informer les familles, lesquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales qu'il possède au besoin.

Propriétaire, Aug. WALB, 25 rue Conti

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 sept.—CLASSE NO 210.
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
59	64	39	25	22	53	45	49	65	56	7	36	47	14

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 4 sept. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de ces tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales

Succursale de la State National Bank, coin des rues Royale et Conti.—Jusqu'à nouvel ordre cette Banque restera ouverte jusqu'à 4 heures P. M., pour ne plus rouvrir ses portes pendant les après-midi.

CHAS. A. C. DUPUY, Caissier.
4sept—1m

ST.-STANISLAS COMMERCIAL COLLEGE

Baie St-Louis, Miss.

AVIS AU PUBLIC.

Le Collège commencera sa session le 1er octobre, au lieu du 15 septembre, ainsi qu'il avait été annoncé.

Frère FLORIMOND.
4sept—7 f.

Institut St-Louis, POUR JEUNES FILLES,

Dirigé par Mme E. H. MATTHEY,
Rue Dauphine No 275, entre Ursulines et Hôpital.
26 août—3m DMs

Aux départements d'incendie de l'Union et à toutes autres organisations charitables de même but.

L'ASSOCIATION Charitable des Pompiers de la Nouvelle-Orléans, pour la première fois depuis sa fondation qui date d'un demi-siècle, se trouve obligée de faire appel à la charité publique.

Avec ses deux mille cinq cents membres actifs et exempts, et leurs familles, les deux cent soixante-dix veuves, leurs deux cent soixante-quinze orphelins, privés tant d'un parent que de deux; et l'incompétence de la ville de payer le département; avec une saison [illegible] en vue de l'épidémie qui sévit avec tant de rigueur notre Association se trouve impuissante à donner les secours nécessaires à ceux qui souffrent de maladies ou de privations.

L'Association fait donc appel au nom de l'humanité, à toutes les organisations de même genre dans les Etats de l'Union, pour le secours, qu'elles pourraient dans leur moyens leur faire parvenir.

L. N. MARKS, Président.
1er sept—

AUX MÉDECINS.

Dispensaire diététique du Pickwick Club, No. 6, Passage de la Bourse.

CE club, à partir de MARDI, 3 septembre, de 10 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, sera à même de distribuer en bouteilles et demi-bouteilles de la soupe de viande de bœuf et du Beef Tea à toutes les personnes convalescentes qui se présenteront munies de prescriptions d'un médecin pratiquant.
Sept—7f

AVIS.

UN ingénieur offre aux planteurs ses services pour réparer ou conduire leurs machines pendant la roulaison. S'adresser aux initiales A. P. ingénieur, à Plattenville, Bayou Lafourche.
1er sept—3f

Lieux d'enregistrement.

Mairie de la Nlle-Orléans,
Hôtel de Ville, 30 août 1878.

LES lieux ci-dessous mentionnés ont été désignés comme bureaux d'Enregistrement pour les différents Wards de la ville, à savoir :

1er Ward,	No 278 rue St-Charles, coin Melpomène.
2d ...	No 244 rue Carondelet, entre Delord et St-Joseph.
3e ...	No 6 rue Perdido, coin St-Charles.
...	No 285 rue Commune, entre Robertson et Claiborne.
4e ...	Rue des Remparts, coin Conti.
5e ...	Rue des Remparts, coin St. Anne.
6e ...	No 190 rue Hôpital, près Bourgogne.
7e ...	Coin Lapeyrouse et Claiborne.
8e ...	Coin Grands-Hommes et Poste.
9e ...	Coin Grands-Hommes et Music.
10e ...	Coin Ste-Marie et St-Charles.
11e ...	Rue Washington, entre St-Charles et Prytanee.
12e ...	Au "Market House."
13e ...	Coin Nord-Ouest de la rue Magazine et Bordeaux.
14e ...	Rue Magazine, entre l'Avenue Peters et Octavie.
15e ...	A la Maison de Cour d'Alger.
16e ...	Maison de Cour.
17e ...	Coin Seconde et Jefferson.

On appelle l'attention du public aux dernières clauses de la section 19 de l'acte No 100, approuvé le 20 avril 1877.

ED. PILSBURY, Maire.
30 août—30 f

FIÈVRE JAUNE.

COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme curatif dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le Indian Cordial, un composé médicinal purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.
Prix : Une Piastre la bouteille.
Dépôt à la Nlle-Orléans, chez
F. L. CUCACHS, Droguiste,
39 rue Royale.
20 juill—3m.

Pierre dans la Vessie

La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.

La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se réduit en poudre fine en trois heures.

Cas de M. C. Wolfe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne, 2 avril 1878,
A M. Thomas F. Goode,
Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins, elles furent suivies de violentes attaques qui se déclarèrent en moyenne deux fois par semaine, et me torturèrent. Je me suis souvent soulagé en rendant des pierres de la grosseur de quatre à six grains, et d'autrefois du sable en assez grande quantité, et j'étais aussi très souvent soulagé.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la Buffalo Lithia Water. No 2, et je fis ce qu'il me recommandait. Une semaine environ après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et je rendis deux petites pierres. Je mis une d'elles dans un verre d'eau Lithia, et au bout de trois heures elle se trouvait réduite en poudre fine. Cela m'inspira de la confiance et je résolus de continuer à prendre de cette eau, et je n'ai pas eu depuis une attaque; je n'ai pas rendu de pierre ni de sable.

La douleur aux reins a entièrement disparu. J'ai engagé l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bien être dont je jouis maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez, etc.,
C. WOLFE.

Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste en gros et importateur, 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.

Nlle-Orléans, Lne, 5 avril 1878.

Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolfe, qui est un de nos plus estimables citoyens.

J. L. LYONS
26 juillet—3m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après le côté donnant l'angle de la rue du Canal

Opérations de toute genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

L. LAMOTHE,

101....Rue Royale....102
entre Conti et St-Louis.

FABRICANT DE Coutellerie fine.

Repassage tous les jours.
Grande consignation de fusils vendus à 25 cts au-dessous des prix courants.
1 sept—3f INSTRUMENTS DE CHIRURGIE.